

# Les priorités pour les biologistes libéraux

## • Examens de biologie médicale délocalisés (EBMD) :

Le déploiement des EBMD sur le territoire recouvre des enjeux stratégiques pour la biologie médicale française. La réalisation en dehors d'un laboratoire de biologie médicale de la phase analytique d'une série d'examens de biologie médicale va avoir un impact structurel fort sur :

- Le maillage des laboratoires de proximité ;
- La permanence des soins ;
- Les systèmes d'information entre les LBM et les professionnels réalisant ces EBMD ;
- La formation et la qualité des effecteurs de ces EBMD.

C'est pourquoi la profession ne souhaite pas la parution en l'état du texte révisant l'arrêté du 13 août 2014 fixant les conditions de réalisation des prélèvements et de la phase analytique des examens de biologie médicale réalisés en dehors d'un laboratoire de biologie médicale.

Comme indiqué dans la lettre commune envoyée le 11 mai 2022 à Madame Céline Castelain-Jédor, le déploiement devrait être fait :

1 – « *En tout premier lieu dans tous les laboratoires de biologie médicale de proximité* ». Nous pensons en effet que « *la mise en place de l'habilitation des personnels est difficile à mettre en œuvre et la qualité doit être au cœur des résultats des examens* ».

2 – Puis, dans un second temps, « *quand la permanence des soins ne peut être assurée par le site de proximité, qu'il y a nécessité absolue et après un accord avec l'ensemble des médecins généralistes ou URPS médecins libéraux, leur installation peut être envisagée* ».

Cette façon d'aborder le déploiement des EBMD permettrait d'éviter un certain nombre de dérives prévisibles mais surtout de ne pas mettre en danger le maillage territorial des LBM de proximité (qui s'est avéré un atout considérable pour la France lors de la pandémie) et de faciliter la remontée des informations en s'appuyant sur les SI des LBM partout où cela est possible. En outre, elle permettrait de garantir la qualité des examens de biologie et d'impliquer fortement les biologistes libéraux dans la permanence des soins puisqu'elle serait alors obligatoire pour eux.

## • Définition de ce qu'est un LBM aujourd'hui :

Le sujet des EBMD rejoint une problématique plus large qui se pose actuellement à la profession : qu'est-ce qu'un laboratoire de biologie médicale (LBM) aujourd'hui ? Il est urgent de réaffirmer une définition claire qui garantisse une évolution harmonieuse et contrôlable au service des patients et de la qualité de leur prise en charge.

Nous assistons aujourd'hui à des phénomènes d'ouvertures *de novo* de LBM de façon anarchique et incontrôlée, réalisées hors des contraintes réglementaires (respect de la Loi : « un biologiste médical/un site ») et souvent sans aucune préoccupation de l'offre de soins (ces ouvertures n'ont la plupart du temps pas lieu dans les territoires sous-dotés).

Ce phénomène pose également la question de l'effectivité des missions de contrôle des ARS qui ne semblent souvent pas être en mesure de les exercer. Enfin, ces ouvertures anarchiques ne permettent pas de revenir à une situation plus saine en matière de maîtrise de prix d'achat des LBM.

## • Remise à plat de la convention :

En parallèle de cette remise en ordre claire des LBM, nous estimons qu'il est urgent de revoir en profondeur les missions des biologistes médicaux et leur apport à la santé des Français. En raison des progrès technologiques et médicaux, de l'évolution structurelle du secteur, de la mutation profonde des besoins de santé, la profession de biologiste médical a radicalement évolué. Son rôle premier n'est plus l'analyse de biologie en elle-même, mais son contrôle et sa valorisation dans le contexte clinique du patient et de la population.

La bonne utilisation de l'expertise biologique du biologiste médical doit être aujourd'hui réfléchie comme une opportunité de considérablement renforcer l'efficacité du système de santé grâce à :

- L'accompagnement de l'équipe de soins, éclairé par les données biologiques du patient replacées dans leur contexte clinique et leur historique.
- L'engagement de la profession dans tous les champs de la santé : diagnostic, suivi, mais aussi prévention, dépistage...

Cette véritable refondation de la profession passe obligatoirement par une nouvelle convention qui, seule, permettra de repositionner les biologistes médicaux sur leurs nouvelles missions, plus orientées sur leur plus-value médicale que sur leur rôle de gestion d'un laboratoire de biologie médicale.

## En conclusion :

Les enjeux de la profession sont nombreux, à la fois pour elle-même mais aussi pour sa capacité d'apporter ce dont notre système de santé en pleine mutation a besoin. Il est primordial pour l'intérêt de tous et, en premier lieu, des patients et des citoyens, de changer l'approche globale de la biologie médicale. Cela ne doit plus être une spécialité médico-technique pour laquelle le seul enjeu des tutelles est la maîtrise des dépenses. Cette approche est réductrice et nuira à l'ensemble de la performance du système.

Nous vous proposons, dans un esprit de responsabilité et de maîtrise raisonnée des coûts, de dorénavant considérer les biologistes médicaux libéraux comme des leviers de transformation du système. En réaffirmant clairement les règles du jeu en matière de LBM, en revoyant en profondeur les missions des biologistes médicaux, il est possible de faire de notre profession un symbole du nouveau système de santé que tous appellent de leurs vœux.

Pour y parvenir, il faut également traiter de façon raisonnée et ambitieuse la question des moyens. Cela passe pour nous par un nouvel deal entre l'Etat et la profession qui permette une maîtrise des dépenses sans obérer les moyens de la profession de mettre en œuvre les évolutions lui permettant de contribuer encore plus à la santé des Français (financement de la biologie courante, de l'innovation, du dépistage et de la prévention...).

Juillet 2022